

Picotin

L'organisateur est la Mairie, localisée dans la commune de Cernex à 20 mn entre Genève et Annecy

Les Buts du service sont :

- l'accueil péri-scolaire des enfants de l'école le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h15 à 18h30
- la mise en place et la gestion du restaurant scolaire de l'école et du centre de loisirs en liaison froide avec Avenance de 11h30 à 13h00.
- l'organisation de l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 ans (scolarisés) à 12 ans

Les enfants sont accueillis dans des locaux municipaux au dessus de l'école maternelle ainsi que dans la salle de motricité et la cour de l'école.

Conditions et tarifs

- 1- **La garderie péri scolaire** nécessite une inscription préalable et la facturation se fait directement aux familles : 1.25€ par ½ heure.
- 2- **Le restaurant scolaire** nécessite soit une inscription préalable au minimum 10 jours avant, le tarif est fixé à 5.30€ pour l'année scolaire 2008-2009. Passé ce délai les inscriptions sont possibles dans la limite des places disponibles avec une majoration de 6.60€.
- 3- **L'accueil de loisirs** est ouvert à tous les enfants âgés de 3 ans (scolarisés) à 12 ans, pendant toutes les vacances scolaires sauf celles de Noël. L'accueil est échelonné de 7h30 à 9h00 le matin et le soir de 17h30 à 18h30.

Conditions d'inscriptions au centre de loisirs

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants soit à la journée sans repas pour 16€ (de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h30) soit à la journée complète avec repas pour 21.30€ (de 9h00 à 17h30) soit à la demie journée le matin ou l'après midi pour 8€.

Les familles bénéficiaires des bons CAF, MSA et Chèques Vacances peuvent s'en servir pour le règlement.

L'équipe d'encadrement est composée d'une directrice stagiaire BAFD, d'une animatrice BESAPT, d'une animatrice BAAPAT, d'une animatrice BAFA, d'un apprenti BAAPAT et d'un agent d'entretien.

La capacité maximum d'accueil est de 80 enfants pour le restaurant scolaire (en 2 services) et jusqu'à 40 enfants en accueil de loisirs.

Le fonctionnement et la mise en place du programme du centre de loisirs est établi par l'équipe d'animation pour toute la durée des vacances. Elle privilégie le rythme de l'enfant et les activités extérieures.

Le projet éducatif de « Picotin » s'insère dans un projet éducatif mis en place avec l'école, des réunions régulières sont mise en place entre les 2 équipes.

Rappel du projet éducatif de la structure pour l'année scolaire 2008-2009

- La structure à vue le jour pour répondre à un besoin identifié sur la commune de garderie et restaurant scolaire.
- Permettre à l'enfant de découvrir et de respecter son environnement et son patrimoine, lui permettre aussi de se créer des racines.
- Permettre à l'enfant d'être acteur, responsabilisé et autonome dans sa vie quotidienne au sein du centre de loisirs.

Pour répondre au projet d'école, Picotin accueille donc les enfants de 3 à 10 ans pendant le temps scolaire à la garderie péri scolaire et à la cantine, à l'accueil de loisirs les enfants de 3 à 12 ans scolarisés ou non à l'école de Cernex pendant toutes les vacances sauf celles de Noël.

En étroite collaboration avec l'école nous avons mis en place un CEL, il a pour principaux objectifs : l'épanouissement et le développement de l'enfant, la citoyenneté, les comportements éco-citoyen

Objectifs généraux, opérationnels et moyens mis en œuvre pour y parvenir

- L'enfant et l'autonomie

*** Gestion et apprentissage**

Ranger et reconnaître ses vêtements, nouer ses chaussures pour les CP, fermer sa veste. Il sera demandé aux enfants de gérer leurs envies en se rendant aux toilettes afin d'éviter les accidents.

*** L'hygiène**

En début d'année nous expliquerons où, comment et quand doit-il se laver les mains. Par la suite il devra le faire de façon complètement autonome. Nous organisons un brossage collectif en fin de repas pour tous les enfants dont les parents nous ont fournis une brosse à dent et du dentifrice. Notre objectif est donc de leur apprendre les règles de base d'hygiène.

*** Le goût**

L'enfant est libre et décide des aliments qu'il aime ou non, nous demandons cependant à l'enfant de goûter à tous les aliments qui lui sont proposés, il peut se servir seul de la quantité qu'il lui correspond et cela de façon raisonnable. L'animateur est là pour lui expliquer qu'il ne doit pas gaspiller la nourriture et qu'il doit partager avec ses camarades.

- L'enfant et la collectivité

*** Gestion et intégration**

Les repas et les activités se font plus par affinité que par classes. L'enfant se crée alors son propre univers et se sent plus à l'aise au sein du groupe. Pour l'accueil de loisirs, comme les enfants ne se connaissent pas, des petits jeux de connaissances sont mis en place ainsi tous les enfants se présentent. Ce temps en commun sera clôturé par une collation qui renforce les premiers contacts.

* Appréhension et respect de la différence

L'enfant au travers des activités et sorties proposées en temps périscolaire et de loisirs apprend à appréhender et à respecter la différence quel qu'elle soit. Des sorties et des rencontres sont organisées avec des publics différents de celui du centre, des jeux et des activités d'expression également. La différence ne doit pas être pour l'enfant quelque chose d'inconnu et d'intimidant mais quelque chose d'enrichissant.

* Règles de vie consignes

Lors de forum les enfants mettent en place leur propre règlement guidés par les animateurs. Ils réalisent des panneaux pour chacune des règles qu'ils ont décidé de mettre en place et donc de respecter.

- **Mieux connaître et apprivoiser son milieu**

* Découverte du milieu naturel

Mise en place d'activité de plein air en forêt (jeux de piste, vélo, randonnées), à la ferme (plantation de graine, visite, rencontre avec des agriculteurs, découverte de la traite et la fabrication du fromage) et à la rivière (moulins à eau, barrages)

Nous avons mis en place le projet d'un « Jardin Bio », sous une serre les enfants vont cultiver des fruits et des légumes de façon respectueuse pour l'environnement. Nous n'utiliserons pas d'engrais, pas de pesticides mais des insectes amis, nous récupérerons l'eau de pluie pour arroser notre culture. Un album photo sera réaliser afin de suivre l'évolution des plants et nous ferons un journal au mois de septembre afin de faire partager l'expérience à tous les enfants de l'école.

* Comprendre l'importance et la richesse de son milieu

Sensibilisation autour de l'eau en tant que ressource, recyclage avec réalisation d'activités manuelles et interventions extérieures pour mieux comprendre les buts de cette pratique. Mise en place de nombreuses activités sur le « Milieu naturel et respect de l'environnement ».

* Miser sur le partenariat avec les structures environnantes

Le centre, est implanté dans une communauté de communes ce qui facilite les échanges. Ce réseau permet des partenariats et des échanges avec les structures des communes environnantes (maison de retraite, accueil de loisirs, bibliothèque...)

- L'enfant acteur de l'accueil de loisirs

* Gestion du temps

Lors des forums le matin il est proposé aux enfants d'aménager des séquences avec des activités à la carte qui leur plaisent. Ils proposent toutes leurs idées, en cas de désaccord, les animateurs organisent un vote et gardent les idées proposées pour un autre temps.

* Responsabilité

L'enfant est responsabilisé au niveau du service de cantine et de l'entretien. Il est mis en place un tour de rôle pour les tâches ménagères (service, débarrasser les tables et petite plonge). Seuls les enfants volontaires seront intégrés. La participation à ses tours de rôles n'est en aucun cas une sanction mais un apprentissage.

Cadres et contraintes de la structure

La mairie propose des activités qui répondent à des critères de qualité rigoureuse : par leur choix, leur encadrement et leur découverte.

La structure accueille tous les enfants, qu'ils soient ou non scolarisés à l'école de Cernex, qu'ils soient ou non résidents de la commune et sans distinction aucune (politique, religieuse...)

Pour répondre à notre rôle éducatif, nous sommes très vigilants à l'attitude des enfants en collectivité, leur intégration, leur respect envers les autres et leur manière de comporter ou de parler. L'équipe d'encadrement, est vigilante quant au vocabulaire et à l'attitude qu'elle utilise avec les enfants mais aussi avec les adultes internes ou externe à l'équipe.

N'étant subventionné que par la CAF et la Direction de la Jeunesse et des Sports lors de nos activités, nous avons des contraintes financières. Le coût d'inscription et donc en rapport avec notre coût de fonctionnement et le coût des activités.

Nous disposons de locaux adaptés pour l'accueil des enfants à la journée. La Mairie met à disposition tout l'étage de l'école maternelle qui est composée d'une salle unique dont l'utilisation est modulable ; d'une cuisine qui permet la liaison froide des repas (frigo + four de remise en chauffe) ; une autre cuisine avec un espace plonge.

Cependant, les locaux ne disposent ni d'infirmerie ni de chambre d'isolement donc le bureau de la directrice est aménagé afin d'accueillir l'enfant souffrant qui souhaiterait se reposer. Pour des soucis de santé plus importants, les parents sont immédiatement informés (Cf fiche sanitaire de liaison) et en cas d'urgence le SAMU est appelé. Si les parents ne peuvent être joints la directrice prend toutes les dispositions nécessaires pour le bien être et la sécurité de l'enfant.

Afin d'atteindre ses objectifs, l'équipe a mis en place un programme pédagogique en 2 axes :

- Le programme à la semaine où de séquences sont volontairement définies afin de donner une idée de contenu aux parents et aux enfants.
- D'autres séquences restent volontairement aménageables afin qu'à l'issue du forum, les enfants puissent établir leur propre programme mais ceci dans la limite des possibilités de la structure.

En milieu de chaque semaine, la directrice rassemble l'équipe pour s'assurer du suivi des objectifs et des buts fixés par le projet pédagogique. Cette évaluation régulière permet à l'équipe d'estimer si elle a rempli son rôle ou non.